

SEANCE DU 15 JANVIER 2018

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 19 Présents : 18

Date de la Convocation : 10/01/2018

Date d'affichage : 10/01/2018

ORDRE DU JOUR :

- Adoption du P.V de la dernière séance
- ENFANCE – JEUNESSE ; Convention avec la Ligue de l'Enseignement
- Admission en non valeurs

L'an 2018, le 15 Janvier à 19 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Christian BRANLE, Maire, Vice-Président du Conseil Départemental.

PRESENTS :

BRANLE Christian	TRESSOU M.-Hélène	LAUNOY Alain	ECHIVARD M.-Claude
FROBERT Jean-Claude	CARILLON Pascal	FABRE Nathalie	LEBLANC Michèle
PESENTI Daniel		MANNEQUIN Jacques	BOUMAZA Malika
GNAEGI Éric	DURAND Jacqueline	BORDELOT J.-Pierre	DUVAL Francelise
ETIENNE Eric	ROGER Anne	BARBE Didier	

ABSENT(S) EXCUSE(S) : Mme CHARVOT Catherine

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Didier BARBE

+++++

Le Conseil Municipal,

ADOpte le P.V de la séance précédente

+++++

2018/001 – ENFANCE JEUNESSE - Convention avec la Ligue de l'Enseignement

RAPPELLE les délibérations antérieures du Conseil Municipal portant sur le dossier « Accueil Enfance Jeunesse » et notamment celle du 17 novembre 2017 refusant de conclure, en l'état, avec la Ligue de l'Enseignement, une convention de mise à disposition de moyen pour assurer, sur notre territoire, une activité « Ado » et la coordination des structures déjà en place ;

DONNE CONNAISSANCE des récents échanges et après avoir entendu les informations et précisions produites par la Ligue de l'enseignement tendant à justifier les actions déjà engagées et les moyens à mettre en place ;

PROPOSE de conclure avec la Ligue de l'Enseignement une convention de moyens telle que présentée pour la période du 21 août 2017 au 31 août 2018. La participation financière de la commune étant arrêtée à 12 923.92€ ;

Après en avoir délibéré,

POUR : 10	CONTRE : 1 (Alain LAUNOY)	ABSENTION : 7
-----------	---------------------------	---------------

DONNE MANDAT au Maire pour conclure ladite convention.

S'ENGAGE à inscrire les crédits nécessaires au budget général de la commune – exercice 2018 – section de fonctionnement.

+++++

2018/002- ADMISSION EN NON VALEURS

Le Maire RAPPELLE la délibération du Conseil Municipal en date du 06 octobre 2017 présentant la liste des sommes dues par une famille depuis 2010 notamment sur le budget assainissement pour un montant de 893.12€ ;

CONSIDERANT les différentes relances sans succès du receveur municipal ;

PROPOSE l'admission en non-valeurs pour cette somme, compte 6541 ;

Les membres du Conseil municipal,

DECIDENT à l'unanimité l'admission en non valeurs pour la somme de 893.12€

POUR : 18	CONTRE :	ABSENTION :
-----------	----------	-------------

+++++

Aucune question diverse n'étant soulevée, le Maire lève la séance

Séance levée à 20:30

BRANLE Christian	TRESSOU M.-Hélène	LAUNOY Alain	ECHIVARD M.-Claude
FROBERT J.-Claude	CARILLON Pascal	FABRE Nathalie	LEBLANC Michèle
PESENTI Daniel	CHARVOT Catherine Absente Excusée	MANNEQUIN Jacques Excusé	BOUMAZA Malika
GNAEGI Éric	DURAND Jacqueline,	BORDELOT J.-Pierre	DUVAL Francelise
ETIENNE Eric	ROGER Anne	BARBE Didier Excusé	